Vue urbaine
Commune : Remaucourt

Délimitation de zone

Prescriptions réglementaires

- Arbre remarquable à protéger (L 151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Elément de patrimoine bâti à protéger (L 151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Mare à protéger (L 151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d'arbres à protéger (L 151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Cheminement ou voie à conserver (L 151-38 du Code de l'Urbanisme)
- Cône de vue (L 151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Espace boisé classé (L 113-2, L 421-4 du Code de l'Urbanisme)
- Haie à planter (L 113-2, L 421-4 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide (L 123-1 du Code de l'Urbanisme)

Mixité fonctionnelle

- Commerce à protéger (L 151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Bâtiment susceptible de changer de destination (L 151-11 2°)

- Emplacement réservé (L 151-41 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation (L 151-6 / -7)

Risques et nuisances (R 111-3 du Code de l'Urbanisme)

- Risque naturel (carrières, glissement de terrain,...)
- Trajectoire de coulée de boue
- Sous-sol interdit
- Risque industriel

Limites administratives

- Surface bâtie
- Limite parcellaire
- Limite communale
- Limite d'intercommunalité

Date de réalisation : 05/07/2019
Auteur : atopia
Source : INSEE/IGN/Cadastre 2018

0 25 50 m

N